



Problème avec un véhicule automobile

Par **vanderbergue**, le **08/04/2009** à **16:20**

Bonjour,

j'ai une voiture C5 depuis 2007 encore garanti 1 mois
depuis environ 3 mois la voiture se met au ralenti et perd de sa puissance elle va au garage
elle est soi-disant réparée(reprogrammée)mais le problème revient environ 15 jours plus tard
cela fait 4 fois quel va et vient au garage Citroen
quel recours j'aurai quand elle ne sera plus sous garanti?